

# Conditions générales

## 1. Âge des participants

Les ateliers sont destinés aux enfants de **3 ans révolus à 12 ans**.

---

## 2. Inscriptions

- L'inscription se fait **exclusivement via le formulaire Google Form** mis à disposition.
  - Une fois le formulaire complété, l'inscription est **prise en compte**. Une confirmation est envoyée par **e-mail ou téléphone**, dès que le nombre minimum de participants est atteint et au plus tard deux semaines avant l'activité.
- 

## 3. Paiement

- Le paiement se fait **par facture envoyée par e-mail**, selon les **modalités choisies** lors de l'inscription (paiement en une fois, en deux ou trois échéances, etc.).
  - Un **rabais est accordé dès le deuxième enfant** d'une même famille inscrit à la même activité.
- 

## 4. Départ - Résiliation

- La **résiliation ordinaire** suit le délai suivant:
    - **Annonce jusqu'au 30 mai** pour un départ effectif au **30 juin**.
  - En cas de **départ anticipé en cours d'année**, une discussion est possible avec l'équipe pour évaluer la situation. Selon le motif, un **arrangement personnalisé** peut être envisagé.
- 

## 5. Conditions météorologiques et annulations

- En cas de **météo extrême**, les animateur·trices se réservent le droit d'adapter, déplacer ou annuler une activité.
  - En cas de **nombre insuffisant de participant·es**, une activité peut être annulée. Les familles sont alors averties **au plus tard deux semaines avant**.
-

## 6. Assurances et responsabilités

- Les **assurances RC et accident** de l'enfant sont à la charge des parents.
  - Les parents sont responsables du **transport aller-retour** de l'enfant entre le domicile et le lieu d'activité.
  - L'association **décline toute responsabilité** en cas de perte ou de détérioration de matériel personnel.
- 

## 7. Équipement des enfants

Les enfants doivent venir avec :

- Des **vêtements et chaussures adaptés à la météo et aux activités extérieures**.
  - Des **habits de rechange** en cas d'intempéries.
- 

## 8. Présence et absences

- Les familles s'engagent à **assurer la régularité de la présence de l'enfant** et à **respecter les horaires**.
  - En cas d'absence, celle-ci doit être **annoncée dès que possible** à l'animateur·trice.
  - Aucune déduction n'est prévue pour les absences. En cas d'**absence prolongée pour raisons médicales**, un **arrangement peut être discuté**.
- 

## 9. Ateliers ponctuels

Pour les activités ponctuelles telles que *All'eau* ou *Repaire Nocturne*, ce sont les **conditions du Repaire "En Vacances"** qui s'appliquent.

---

## 10. Le Repaire « En Vacances »

- Les inscriptions sont prises **par ordre d'arrivée**, mais ne sont **validées qu'après réception du paiement**.
- En cas de désistement :
  - Jusqu'à **14 jours avant la date** : 50 % du montant reste dû.
  - **Moins de 14 jours avant** : l'intégralité du montant est due.
- En cas d'annulation par l'équipe organisatrice, les familles sont informées **au plus vite mais au plus tard deux semaines avant** la date prévue.